



# Compte rendu d'Assemblée Générale

Club Vol Libre 38 – Aéromodélisme

Date : 6 décembre 2025 – Lieu : Salle municipale de La Buissière

Présidence de séance : Vincent (président sortant)

## 1. Ordre du jour

- Bilan moral et activités du club sur l'année écoulée.
- Démission du bureau sortant et élection d'un nouveau bureau.
- Situation des locaux et mise à disposition de la nouvelle salle municipale.
- Bilan et organisation de l'école de pilotage et des stages.
- Rappel sur la sécurité et la réglementation (DGAC, UAS, marquage des modèles).
- Présentation du bilan financier.
- Programmation des manifestations à venir (hydravions, coupe maquette, jour le plus long, etc.).
- Questions diverses.

## 2. Bilan moral du président sortant

Vincent rappelle qu'il s'occupe du club depuis 28 ans, d'abord comme vice-président puis comme président. Il souligne que le club « tourne bien » grâce à l'investissement constant des adhérents, en particulier des anciens qui participent à l'entretien du terrain et à l'organisation des manifestations.

Les principales activités de l'année écoulée sont rappelées :

- Manifestations F3K / HLG pour les lance-main (présence de Guillaume Lemaitre).
- Activité maquette et participation de plusieurs membres aux concours nationaux.
- Journées hydravions sur le plan d'eau de Pontcharra.
- Coupe des Barons, organisée tous les deux ans et devenue une référence au-delà de la région.

Vincent insiste sur l'esprit associatif : il y a parfois des tensions, mais c'est le fonctionnement normal d'un club. Il remercie tous les bénévoles qui, depuis des années, se relaient pour tondre, entretenir les installations, monter les barnums et tenir les manifestations.

## 3. Démission du bureau et élection d'un nouveau bureau

Vincent annonce officiellement la démission du bureau composé de Vincent (président), Daniel, Gilbert et Éric. Il précise qu'il ne se représentera pas à la présidence mais restera membre actif du club en tant que modéliste.

Il est demandé à l'assemblée si des volontaires souhaitent se présenter aux postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire. Une liste se constitue autour de :

- Guillaume
- Greg
- Philippe

Après appel à d'éventuelles candidatures supplémentaires et échanges avec la salle, l'assemblée donne quitus au bureau sortant et accepte la candidature du nouveau bureau. L'élection se fait à main levée, sans opposition. La répartition précise des fonctions (président, vice-président, trésorier, secrétaire) sera entérinée lors de la première réunion interne du nouveau bureau.

Plusieurs membres prennent la parole pour remercier chaleureusement le bureau sortant :

- Vincent pour près de 28 ans de présidence et pour la gestion de toutes les situations difficiles (relations avec la mairie, voisinage, dépôts de plainte...).
- Daniel pour son travail de l'ombre, notamment sur l'entretien du terrain et de la tondeuse.
- Gilbert pour son rôle de secrétaire ces dernières années.
- Éric pour la gestion des licences FFAM et de la comptabilité, souvent dans des conditions complexes.

Le nouveau bureau lit un texte de remerciement soulignant l'engagement, la rigueur en matière de sécurité et la signature que représente aujourd'hui la Coupe des Barons pour le club.

#### 4. Locaux et salle municipale

Le club dispose désormais d'une salle municipale à La Buissière, très peu utilisée par les autres associations. En pratique, le club pourra en disposer la quasi-totalité du temps.

Orientations retenues :

- Réserver un créneau hebdomadaire (à définir) pour un atelier de construction, notamment pour les enfants le mercredi.
- Possibilité de réserver ponctuellement la salle pour des ateliers thématiques : découverte de l'aérodynamique, impression 3D, électronique embarquée, etc.
- Étudier l'ouverture de ces ateliers aux habitants de la commune (parents/enfants, non-adhérents) moyennant une petite participation afin de faire connaître le club et ses activités.

Le changement de local permettra également, à terme, de réduire certains coûts (électricité, assurance du local privé utilisé jusqu'à présent).

#### 5. École de pilotage et stages

Serge présente le bilan de l'école de pilotage :

- 13 élèves suivis sur la saison, dont 7 jeunes et 6 adultes.
- Environ 16 heures de vol d'école, soit près de 135 vols réalisés.
- 10 mercredis d'école sur 16 possibles, les autres ayant été annulés pour cause de météo ou de préparation de la Coupe des Barons.
- Un stage d'été de 4 jours (1 jour perdu pour cause de météo).

Pour les débutants, il est décidé de leur demander une participation d'environ 70 € pour l'année afin de contribuer aux frais liés au matériel d'école (carburant, batteries, casse éventuelle).

Pistes d'amélioration :

- Mettre en place l'hiver des ateliers de construction en salle afin d'assurer une continuité pour les jeunes entre deux saisons de vol.
- Travailler à l'obtention, à moyen terme, d'un créneau en gymnase pour le vol indoor, en particulier lorsque le nouveau gymnase communautaire sera construit.
- Reprendre l'idée d'un casse-croûte de fin de stage offert par les élèves aux moniteurs.

## 6. Sécurité et réglementation

Vincent rappelle que la sécurité doit rester une priorité absolue pour tous :

- Le club est désormais pleinement rattaché à l'aviation civile. En cas d'incident, le BEA et la gendarmerie des transports aériens (BGTA) peuvent être saisis, même pour un modèle réduit.
- Un modèle réduit est considéré comme un aéronef à part entière : un accident grave (collision avec une voiture, blessure d'une personne, etc.) serait traité avec le même sérieux qu'un incident d'aviation légère.

Consignes principales :

- Respect strict du règlement intérieur et des consignes de sécurité en vol et au sol.
- Obligation de marquage des modèles et d'enregistrement des aéronefs nécessitant un numéro d'exploitant UAS, conformément à la réglementation européenne.
- Vigilance sur l'état du matériel (fixations, tringleries, accus, moteurs, radios).
- Refus des vols jugés dangereux (par exemple certaines configurations de drones en FPV en immersion intégrale).
- Chacun doit se sentir responsable : si un comportement dangereux est observé, il faut aller en parler au pilote concerné.

Vincent insiste : en 28 ans, le club n'a jamais connu d'accident corporel grave, et il est essentiel de conserver ce bilan.

## 7. Bilan financier

Éric présente les comptes de l'exercice :

Adhérents :

- 76 adhérents cette année (82 l'année précédente).

Recettes principales :

- Cotisations club : 4 577 €.
- Cotisations FFAM versées au club puis reversées : 3 075 € (3 170 € reversés FFAM, incluant ré-affiliation du club et déclarations de manifestations).
- Subventions et produits financiers : 371,23 € environ (100 € mairie de Sainte-Marie-d'Alloix, 111 € de la FFAM, intérêts du livret A ~160 €).
- Avantages en nature non comptabilisés directement : exonération d'une partie du loyer du terrain municipal (~500 €), prise en charge par la banque des frais de tenue de compte en ligne, aide de la ligue régionale pour l'achat d'un kit école (~70 €).

Activité école et stages :

- Recettes école/stage : 1 050 € (environ 850 € pour le stage d'été, 200 € pour les mercredis d'école).
- Dépenses associées estimées : environ 1 000 € (casse matériel ~700 €, consommables ~300 €) + repas des moniteurs pour 262 €.

Manifestations :

- Coupe des Barons : inscriptions (repas compris) pour 1 823 €.

- Reversement au club de rugby partenaire pour la préparation des repas et frais associés : 2 246,52 €.
- Commission de la buvette reversée au club : 155 €.
- Sponsoring : 500 € (société Bassier).
- Bilan global de la manifestation : léger déficit d'environ 40 €, jugé négligeable au regard de la réussite de l'événement.

Terrain, matériel et assurances :

- Loyer de la partie de terrain privée : 500 €.
- Aménagements et réparations diverses (clôtures, grillage, etc.) : ~558 €.
- Entretien tondeuse : 166 €.
- Carburant camion + tondeuse : ~206 €.
- Assurance local / matériel / tondeuse : 258 €.
- Électricité de l'ancien local : 133 €.
- Investissement dans un système de comptage partagé avec le club de JONAGE : 450 €.

Autres éléments :

- Frais administratifs (papeterie, courrier, repas liés aux réunions, repas des équipes lors des grosses journées de travail...) : ~854,88 €.
- Achat de matériel de modélisme pour le club : 273,56 €.
- Vente ponctuelle de matériel du club : 250 €.
- Stock de T-shirts au logo du club, toujours disponibles à la vente.

Résultat :

- Recettes totales : ~11 992,91 €.
- Dépenses totales : ~10 030,56 €.
- Résultat de l'exercice : excédent d'environ 1 962,33 €.
- Solde au 15 octobre sur le compte du Crédit Mutuel : 11 787,77 €.

La situation financière du club est saine. L'objectif est de continuer à constituer une réserve (« pactole ») pour financer à moyen terme de gros travaux, en particulier la réfection de la piste (ordre de grandeur d'une demi-piste : 3 900 €).

## 8. Activités passées et site internet

Outre les manifestations déjà citées (Coupe des Barons, hydravions, école de pilotage, stage d'été), il est rappelé :

- La bonne tenue générale du terrain grâce aux équipes de tonte et d'entretien (camion, tondeuse diesel, aménagements).
- L'existence d'un nouveau site internet du club, accessible à l'adresse « vl38.fr », déjà opérationnel à environ 70 %.
- L'intérêt d'organiser, à chaque grande manifestation, une petite bourse d'échange intégrée à la journée plutôt que de consacrer un week-end complet uniquement à une bourse.

## 9. Projets et manifestations à venir

Plusieurs projets sont évoqués pour la saison à venir :

- Hydravions : maintien de la manifestation hydravion au plan d'eau de Pontcharra au mois de mai, sur le créneau du matin.
- Concours maquette : Guillaume propose d'organiser un concours maquette au club, plutôt fin septembre, sous réserve de l'état de la piste et du calendrier national (championnat de France fin août).
- Forum des associations : participation reconduite au forum des associations de La

Buissière (samedi matin de septembre), excellente vitrine pour le club.

- Jour le plus long : relancer la journée « jour le plus long » autour du 21 juin (du lever au coucher du soleil, au moins un appareil en l'air en permanence, machines électriques privilégiées tôt le matin pour limiter le bruit).
- Dernier vol de l'année : maintenir la tradition du vol du 31 décembre (ex. Miss Daisy) suivi d'un moment convivial (huîtres, etc.).

Guillaume rappelle également son rôle au sein de la FFAM : responsable du groupe maquette et organisateur du championnat de France (Châteauroux cette année, Montluçon l'an prochain). Il souligne les bons résultats des membres du club, notamment Arnaud, champion de France en catégorie nationale. Un appel est lancé à ceux qui souhaitent se lancer ou progresser en maquette.

## 10. Plan d'eau hydravions – règles spécifiques

Le plan d'eau utilisé pour les hydravions est partagé avec le public (baigneurs, pêcheurs, planches à voile, etc.) et fait l'objet d'une convention signée avec la mairie de Pontcharra.

Rappels :

- Évolution uniquement au-dessus du plan d'eau, sur la zone autorisée ; interdiction absolue de survoler les plages.
- Obligation d'être au minimum deux personnes sur place pour assurer une veille croisée sur la sécurité.
- Vols limités au matin (du lever du soleil jusqu'en fin de matinée) pour préserver la tranquillité des autres usagers.
- Utilisation privilégiée de moteurs électriques pour limiter les nuisances sonores.
- Barbecues désormais interdits sur le site (décision ONF) : plus de grillades sur place lors de la réunion hydravion.

Le respect strict de ces règles conditionne le maintien de l'autorisation d'utilisation du site par le club.

## 11. Questions diverses et clôture de séance

Divers échanges ont lieu autour :

- Du renouvellement des enregistrements « loi drone » et du marquage des modèles.
- De la gestion du véhicule technique du club (camion), actuellement assuré au nom de Vincent, avec la possibilité de transférer plus tard la carte grise si besoin.
- De la disponibilité du matériel du club (servos, moteurs, T-shirts, etc.) pour les membres intéressés.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après remerciements au bureau sortant et félicitations au nouveau bureau. Vincent conclut en souhaitant une belle saison de vol au club Vol Libre 38 et en rappelant encore une fois l'importance de la sécurité pour que le plaisir de voler reste intact pour tous.